Montreuil le 21/10/2026

Déclaration Liminaire de la CGT Finances Publiques

Case 450 - 263 rue de Paris - 93514 Montreuil Cedex • www.financespubliques.cgt.fr • dgfip@cgt.fr ✆ : 01.55.82.80.80

• **Suivez-nous sur Instagram ou facebook :** : http://instagram.com @cgt_finances_publiques : @ cgt_finpub (CGTFinancesPubliques)

GT HANDICAP

DU 21 OCTOBRE 2026

Les lycéens, rejoints par les étudiants, en étaient à leur 5e jour de manifestation mardi 13 octobre dernier et ce samedi 17 octobre plus de 800 000 personnes, dont une majorité de jeunes, ont manifesté contre la vie chère.

Loin de s'essouffler, la mobilisation se renforce.

La CGT est aux côtés des lycéen·nes et des étudiant·es et leur apporte son soutien. Elle condamne la répression policière et les interdictions de manifester, qui doivent cesser immédiatement. Elle restera mobilisée à leurs cotés jusqu'à satisfaction de leurs revendications !

Les revendications de la jeunesse pour obtenir de meilleures conditions d'études, des créations de postes d'enseignant·es, la baisse des effectifs par classe, l'abrogation de parcours sup, la revalorisation des bourses d'études rejoignent les revendications du monde du travail pour de meilleurs salaires, plus de justice sociale et des moyens pour les services publics.

À la DGFiP nous avons subi plus de 38 000 suppressions d'emplois depuis sa création, et le NRP a décimé notre réseau, entraînant mal être des agents et dégradation du service rendu aux usagers. Et un NRP 2 se met en place à compter du 1er janvier 2027 pour continuer à détruire notre réseau.

De plus, le gel du point d'indice se poursuit, entraînant la smicardisation des catégories C et B.

Dans ce contexte, les plus fragiles sont les premiers touchés. Ce qui nous amène à l'objet de ce groupe de travail : le handicap à la DGFiP.

La politique volontairement affichée comme inclusive par la DGFiP n'est que façade !! Et les personnes en situation de handicap continuent d'être discriminées. Leur parcours pour accéder et rester dans l'emploi est semé d'embûches, y compris et surtout dans notre administration ; preuves à l'appui :

Pour accéder à la DGFiP 2 voies :

- Une par le concours de droit commun où les concourants en situation de handicap doivent payer la visite médicale qui leur permet d'obtenir un aménagement des épreuves.
- Une par voie contractuelle qui est constituée d'un entretient avec un jury... rompant l'égalité d'accès pour tous à la fonction publique.

Pour sa part, la CGT Finances Publiques revendique un véritable aménagement des concours et la création d'un concours réservé aux travailleurs en situation de handicap.

Le taux d'échec à la titularisation des personnes en situation de handicap est beaucoup plus important que pour les personnes dites valides et pour cause, car les chefs de services les comparent aux collègues les plus « performants ». La prise en compte du handicap doit amener à bannir le réflexe que l'on rencontre trop souvent dans cette administration de comparer la production d'une personne en situation de handicap à celle d'une personne valide. Oui certaines formes de handicap influent sur le rendu, la concentration, la fatigue. C'est pourquoi la médecine du travail à son rôle à jouer et l'administration ne doit pas apprécier la valeur professionnelle d'un agent uniquement en terme de rendement. Lors des CAP de titularisation, le bureau mobilité carrière ne doit pas se borner à appliquer inconsidérément la proposition des directions.

Déclaration Liminaire de la CGT Finances Publiques

Case 450 - 263 rue de Paris - 93514 Montreuil Cedex • www.financespubliques.cgt.fr • dgfip@cgt.fr : 01.55.82.80.80

• **Suivez-nous sur Instagram ou facebook :** : http://instagram.com @cgt_finances_publiques : @ cgt_finpub (CGTFinancesPubliques)

L'accès à la promotion est un parcours du combattant pour les personnes en situation de handicap.

Le suivi d'une scolarité en établissement de formation peut poser problème, tant en terme d'éloignement du lieu de vie que de l'intensité des cours.

Pour la CGT Finances Publiques, la question de la formation initiale doit être travaillée pour lever les freins à la promotion. Il est temps de repenser les rythmes d'apprentissage pour les personnes porteuses de certains types de handicap, voire de permettre pour certain·e·s de suivre la scolarité en distanciel.

Cela passe aussi par l'accessibilité bâtimentaire et plus largement des transports publics, des logements, des outils et services digitaux.

La mobilité géographique non choisie est source de renoncement à développer une carrière. La participation à un mouvement de première affectation ne garanti pas automatiquement un retour sur la résidence administrative où la personne a sa vie, souvent proche des lieux de soins habituels et des proches aidants.

L'administration doit examiner les demandes des agents en situation de handicap avec la plus grande attention.

À ce propos, la CGT Finances Publiques tient à vous alerter sur la remise en cause du bénéfice de la priorité RQTH par les bureaux carrières mobilité ! L'administration devient intrusive sur la nature du handicap et s'arroge le droit de juger de la nécessité de se rapprocher d'un tiers aidant. Cette situation doit cesser !

La promotion par voie de détachement, qui pourrait faire la différence en termes d'évolution de carrière, ne se met que timidement en place à la DGFiP : 2 postes d'inspecteurs et 7 de contrôleurs étaient à pourvoir. Ont-ils trouvé preneurs ? Par qui ? Des agents de la DGFiP ?

La DGFiP doit travailler à créer les conditions pour que les personnes en situation de handicap ne soient pas stigmatisées, discriminées, mises en difficulté dès leur arrivée à la DGFIP et tout au long de leur carrière. Dans le cadre du maintien dans l'emploi, l'aménagement du poste de travail revêt une importance fondamentale et les acteurs de préventions doivent être mobilisés pour trouver les solutions le permettant. Si on veut une administration inclusive, les personnes porteuses de handicap doivent être valorisées et la vision du handicap doit évoluer.

Pour la CGT Finances Publiques, la diversité est une force, pas un handicap !